

## divorce et retrait de titre de séjour

## Par moumania, le 24/11/2012 à 14:35

Bonjour,mon frere né français s'est marié avec une algérienne (mariage en algérie en 2010)elle un titre de séjour d'un an. Ils sont partis en algérie il y a 2 mois . La bas mon frere s'est aperçu qu'elle l' a épousé que pour les papiers . Elle est partis chez ses parents et mon frere, sur les conseils des proches, entame une procédure de divorce. Entre temps elle est rentrée en france Mon frere doit il rentré lui aussi ou doit il attendre la finalité des papiers à produire . Dois divorcé ou faire annuler le mariage . Il n'ont pas d'enfants ensemble, mon frère est demandeur d'emploi et ils vivaient chez mes parents